

**PV CONSEIL MUNICIPAL  
du 27 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt sept mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 14

Présents : 14

Date de Convocation : 23 mars 2017

**PRÉSENTS** : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mr CLEMENT Philippe, Mme COBLARD Micheline, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr AUDURIER Samuel, Mme HAYE Nadia, Mr ROY Gilles, Mme MILLET Anne-Marie, Mr LEGARLANTZECK Jean-Luc, Mme POUSSARD Colette, Mr DIEUMEGARD Noël, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mr COUTANT Benoît.

Mme Jacqueline GABILLY a été nommée Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**VALIDATION DES CONSEILS MUNICIPAUX des 20 février et 2 mars 2017**

Les procès verbaux des Conseils municipaux des 20 février et 2 mars 2017 n'appelant aucune remarque, sont adoptés à l'unanimité.

**DEMANDE DE SUBVENTION  
Fédération Départementale des Associations de Pêche  
et de  
Pisciculture – Année 2017 -  
Délibération D2017/0016**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil du courrier transmis par le Président de la Fédération Départementale des Associations de pêche et de Pisciculture concernant une demande de subvention.

Dans ce courrier Monsieur le Président rappelle toutes les actions effectuées par la Fédération et les différents projets à venir.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres de l'Assemblée sur cette demande de subvention pour l'année 2017 et propose la somme de 150.00€.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette demande de subvention pour un montant de 150.00€ pour l'année 2017. Cette somme sera inscrite au budget 2017.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que Mr CLOUZEAU Julien, de l'Association LL Nathan ainsi que l'Association Solidarité Paysans de la Région Poitou-Charentes avaient sollicité également une demande de subvention.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil ne souhaitent pas donner de suite favorable à ces demandes.

Monsieur le Maire expose qu'une Enquête publique relative à la demande présentée par la SAS SECANIM CENTRE – Unité Bionerval, en vue d'obtenir l'autorisation unique d'étendre le plan d'épandage de l'unité de méthanisation implantée sur la commune de Benet, est ouvert depuis le 24 mars jusqu'au 24 avril 2017 inclus.

La commune d'Ardin étant concernée par le plan d'épandage de cette installation, les membres de l'Assemblée souhaitent obtenir des précisions sur les parcelles concernées par ce plan.

Par conséquent, la prise de délibération est reportée à la prochaine séance du Conseil municipal.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15*

Emargements des membres du Conseil municipal du 27 mars 2017

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Monsieur CLEMENT Philippe 2 <sup>ème</sup> adjoint	
Madame COBLARD Micheline 3 <sup>ème</sup> adjointe	
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	
Monsieur AUDURIER Samuel	
Madame HAYE Nadia	

Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoit	